Pierre Georges, un grand maire aménageur

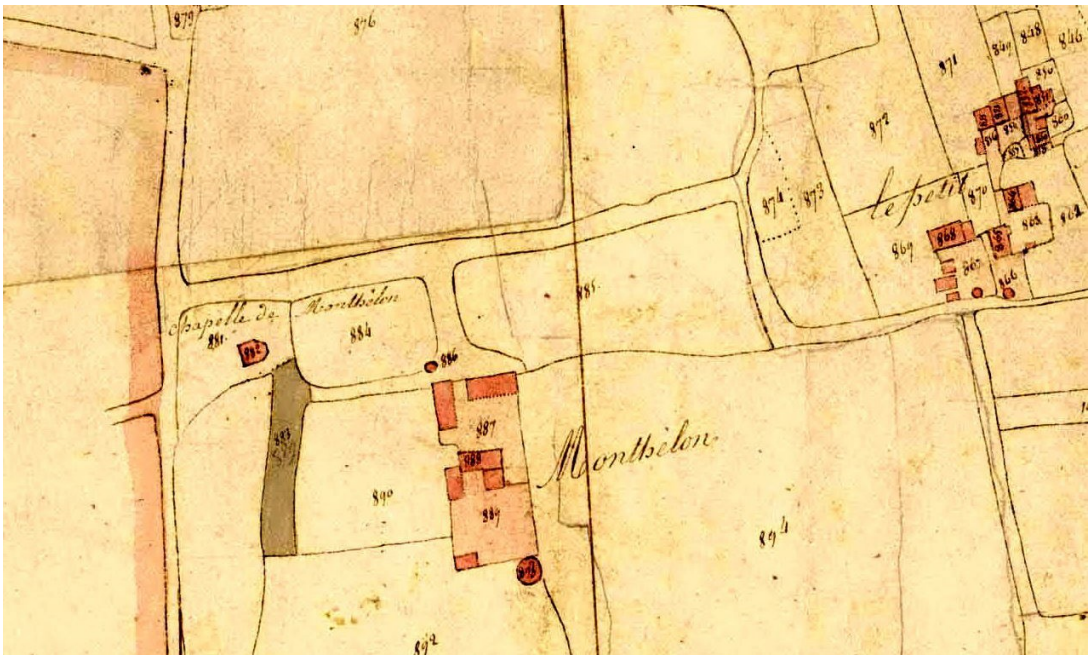
Georges Guitton, septembre 2023
avec Romain Vassal pour les données généalogiques et cadastrales

Pierre Georges, agriculteur à Monthélon, fut le maire d'Acigné de 1878 à 1902. La commune lui doit beaucoup. Son mandat vit fleurir des réalisations telles que le pont sur la Vilaine, l'école de garçons, la mairie, le cimetière, l'église…

Alors que depuis la Révolution les maires d'Acigné ne semblaient se préoccuper que des chemins ruraux, Pierre Georges rompit ce train-train en se démenant pour restructurer le bourg (400 habitants[1]). Cette action fait de lui un indéniable « aménageur urbain ».
Est-ce la Troisième République naissante qui est responsable de cette impulsion « progressiste » ? C'est possible car l'époque, effondrée par la défaite de 1870 face aux Prussiens, était au volontarisme politique, non sans avoir encaissé au début de la nouvelle république née en septembre 70 une phase de recul réactionnaire.

Le dynamisme d'Acigné durant le dernier quart du siècle doit évidemment à la personnalité de Pierre Georges, ce simple paysan. Ses vingt-quatre ans de mandat, prirent place entre les deux maires « à particule » que furent Jules Chevalier de la Teillais, du château de la Boissellerie, et Alain de Tréverret, du château des Onglées. Le premier s'éteignit en 1878, laissant la place au fermier de Monthélon ; le second devint maire en 1902 après sa démission.

Georges était un homme entreprenant aussi bien dans son métier d'agriculteur que dans ses fonctions de maire. Un homme d'action doté d'un sens aigu des affaires, tel est le portrait que la mémoire familiale a conservé et telle que nous la transmet son arrière-arrière-petit-fils, Michel Letort, de la ferme de Monthélon (naguère connue pour son enseigne de vente directe *Au Fin Goret*).



La ferme de Monthélon sur le cadastre de 1819. *De l'ancien manoir noble on reconnaît les attributs classiques avec la chapelle (au nord-ouest de la ferme) et, sans doute, un pigeonnier (cercle de bonne taille isolé au sud). Il reste aujourd'hui le tronçon de douves (à gauche, en foncé) pour rappeler cette origine noble.*

1 Vers 1900, Acigné comptait 1950 habitants mais seulement 409 dans le bourg, occupant 150 maisons. Quatre habitant sur cinq vivaient donc à la campagne, dans les villages : 229 personnes à Épinais, 130 au Chesnais, 103 à Grébusson, 124 à Bourgon, 120 à Louvigné, 134 à Épargé, 38 à Monthélon…

Un enfant de Monthélon et des Onglées

Pierre Georges n'est pas né riche. Il voit le jour le 10 juin 1833 à 10 h dans cette même ferme de Monthélon qu'occupe aujourd'hui l'un de ses nombreux descendants. Sa mère est Perrine Louapre, 30 ans. Son père, Jean-Baptiste Georges, est né en 1797 à Grébusson. Il est simple laboureur comme le sera son fils. Mais son propre père était meunier aux moulins d'Acigné.
Pierre a une grande sœur, Catherine, née en 1829 et un petit-frère, François, né en 1836. Leur première enfance se passe à Monthélon, mais le séjour est brutalement interrompu. Le père, Jean-Baptiste, meurt à 42 ans alors que Pierre n'a que 6 ans. Très vite sa mère se remarie avec Pierre Nicolas, conseiller municipal et fermier de la grande métairie des Onglées. Lui aussi est veuf. En 1840, la famille Georges quitte donc Monthélon pour s'installer chez le nouveau mari, lui-même entouré de ses six petits. Un dixième enfant naît quatre ans plus tard. C'est ainsi qu'à cette époque la ferme des Onglées abritera 21 personnes ! Les 2 parents, les 10 enfants et 9 domestiques.



La ferme des Onglées au début du XX^e^ siècle *(plaque photographique d'Auguste Le Couturier, photographe rennais, ADIV)*

Tout laisse à penser que la vocation agricole de Pierre s'est construite sur ce terroir des Onglées, au contact de son beau-père, Pierre Nicolas. Car le maître de la métairie du château est en pointe. C'est un champion reconnu dont on relève le nom sur tous les palmarès des comices agricoles. Il se voit crédité d'un nombre impressionnant de premiers prix : plantes fourragères, plantes sarclées, racines alimentaires, prairies artificielles, races de chevaux, juments et poulains… On objectera que Pierre Nicolas fait lui-même partie depuis 1836 du comité d'organisation dudit comice cantonal, ce qui peut fausser le jeu.

Tenons-nous en aux lauriers que lui tresse le *Journal d'Ille-et-Vilaine* à l'issue du comice de 1859. Chez Pierre Nicolas, écrit-il, « la tenue générale de cultures et l'état du troupeau ne laissent rien désirer. Ce cultivateur a commencé avec peu de choses ; par son intelligence et son travail, il a su élever une famille de dix enfants ; par ses sages conseils, il a eu le rare bonheur de les conserver tous à la profession de laboureur ; par la considération qu'il a conquise, il a pu les placer à la tête des principales fermes de la commune, et par ses bons exemples, il les a heureusement dirigés pour que le comice les cite chaque année au nombre de ses lauréats. »
Le journal dit vrai : Aimé-Louis Nicolas, le seul enfant issu du second mariage de Pierre Nicolas et de Perrine Georges (née Louapre), dirige à cette date la grande ferme de la Havardière avec une pluie de récompenses sur sa jeune tête de 25 ans.

Un champion des comices

Pierre Georges, notre futur maire, figure lui aussi en bonne place dans les classements agricoles. En 1856, il est revenu s'installer seul à Monthélon, la ferme de son enfance, bientôt rejoint par sa femme Louise Villeneuve épousée en 1861. Quand il fait son retour à Monthélon, Pierre n'a que 23 ans. Il ne quittera plus les lieux jusqu'à sa mort en 1911. Son nom s'inscrit aux palmarès : un prix de drainage ici, un prix pour ses taureaux là. Vingt ans plus tard il se voit attribuer le 2ème prix pour ses taureaux. Et à qui le premier prix ? À une femme, ce qui est très rare, appelée « Madame Georges », des Onglées ! Il pourrait s'agit d'Amélie Mouton, veuve de François Georges, le jeune frère de Pierre, mort assez jeune. La femme dirige seule cette grande exploitation[2].



Pierre Georges et sa famille en 1900. *Sur cette photo de famille prise en 1900 se trouve le seul portrait connu du maire Pierre Georges, alors âgé de 67 ans. Assis au premier rang, il siège au centre au côté de sa femme Louise Villeneuve, âgée de 61 ans. Leurs quatre enfants figurent sur la photo, à savoir Louise, Ernest, Pierre et Catherine. Le cliché a été pris à l'occasion de la communion de leur petit-fils Ernest, 11 ans, debout au centre, et fils d'Ernest. Cet enfant décédera neuf ans plus tard à l'âge de 20 ans. Les autres personnes sont :* ***au premier rang de gauche à droite****, Catherine Georges, 27 ans, alors célibataire qui épousera Henri Louapre cinq ans plus tard ; Louis Georges, 6 ans, fils d'Ernest ; Pierre Georges et son épouse ; Pierre Sauvée, 9 ans, fils de Louise Georges ; Ernest Georges, 36 ans ; X, fils de l'instituteur de Domloup ; Maria Georges, 8 ans, fille d'Ernest.* ***Au second rang, de gauche à droite*** *: Pierre Georges-fils, 32 ans, et Julie Richard, 30 ans, son épouse ; l'instituteur de Domloup, ami de la famille ; Louis Sauvée et son épouse Louise Georges, 38 ans ; Anne-Marie Richard, épouse d'Ernest.*

2 Selon nos renseignements, à la mort d'Amélie Georges (en 1888), Selon nos renseignements, à la mort d'Amélie Georges (en 1888), la ferme des Onglées fut reprise par son neveu, Pierre Georges II, en attendant que son père ne libère Monthélon au début du siècle. Ensuite, la fille unique de Pierre II, Jeanne, ayant épousé Joseph Letort, le couple lui aussi s'installa d'abord aux Onglées avant d'intégrer Monthélon après la mort du père en 1926. Peu après, c'est Francis Touchais qui s'installa à la métairie des Onglées, toujours occupée aujourd'hui par son petit-fils Frédéric Simonneaux, fils de l'ancien maire Michel Simonneaux.



Pierre Georges, arborant ses fières rouflaquettes avec une allure assurée.

Pierre Georges, paysan de Monthélon, devient peu à peu un vrai notable rural et se fait une bonne réputation. Pas seulement en tant qu'agriculteur, mais en tant que gestionnaire affuté. La mémoire familiale a gardé l'image d'un homme habile et parfois dur en affaire, surtout soucieux d'étendre son domaine. À sa mort, chacun des quatre enfants[3] qu'il a eus avec son épouse Louise Villeneuve possédait un bien. Il achetait tout ce qu'il pouvait. Trois maisons à Louvigné, une boucherie dans le bourg, une maison à Cesson, 4 maisons et une forge dans le bourg de Noyal. Entre autres biens.

On raconte cette anecdote qui relève peut-être de la légende : lors des ventes à la bougie, il posait dès le départ une enchère très élevée. Sûr que personne n'aurait les moyens ou l'audace d'enchérir sur son offre, il allait tranquillement au café boire un coup en attendant l'extinction de la bougie. Mais un jour il s'est trouvé que quelqu'un a osé le doubler. Quand Pierre est revenu du café, il a découvert que l'affaire lui était passée sous le nez. Piégé !

Monthélon, un bien des Caradeuc de la Chalotais

Cette fièvre de propriétaire ne laisse pas d'étonner quand on apprend que Pierre Georges n'a jamais possédé Monthélon. Toute sa vie le maire d'Acigné n'en fut que locataire. Sans doute, cette belle ferme n'était-elle pas à vendre. Ses propriétaires s'y accrochaient. Il s'agit en l'occurrence d'une famille parmi les plus prestigieuses du pays de Rennes, les de Caradeuc de la Chalotais. Ils possèdaient Monthélon, qualifiée de « métairie noble », depuis le début du XVIII^{ème} siècle. Mais auparavant ils étaient déjà implantés à Acigné depuis au moins deux siècles. À la Renaissance, on trouve leur trace dans les registres paroissiaux d'Acigné avec le titre de « seigneurs de Guichet ».
De cette famille, l'histoire a retenu le nom de Louis-René de Caradeuc de la Chalotais (1701-1785), célèbre procureur général du Parlement de Bretagne qui mena la fronde des parlementaires bretons contre le pouvoir royal, ce qui lui valut d'être emprisonné par Louis XV avant d'être réhabilité par Louis XVI. C'est ce que les historiens appellent « l'Affaire de Bretagne ».

Un des fils de la Chalotais, lui-même procureur, fut guillotiné en 1794. Sa fille Marie-Louise mariée à un Hay de Bonteville hérita de Monthélon vers 1800. À la suite de ce couple, le manoir passa par mariages aux Kermarrec de Traurout, puis aux Mauduit du Plessix. En 1915, ces derniers finirent par vendre Monthélon à leur locataire, Pierre Georges, le fils du maire décédé quatre ans plus tôt[4].

3 De leur mariage célébré en 1861 Pierre Georges et Louise Gabrielle Villeneuve (1839-1921) eurent six enfants dont deux moururent très jeunes. Restaient Louise-René, qui s'installera à la ferme de Pont-Briand en Cesson avec son mari Louis Sauvée ; Pierre, marié à Julie Richard, qui succédera à son père à Monthélon, Catherine, devenue Mme Louapre, et Ernest, qui partit à Domloup et dont le fils, Louis, revint s'installer à Acigné, à la ferme de la Haute-Motte où vit toujours actuellement un Pierre Georges qui n'est autre que son fils.

4 Depuis lors, la ferme de Monthélon est restée dans la famille. Après Pierre Georges (fils du maire), il y eut sa fille Jeanne (1893-1938), laquelle se maria avec Joseph Letort (1890-1940). Ils prirent la suite à Monthélon où ils eurent huit enfants. Parmi eux, c'est Joseph Letort fils (1925-2013) qui prit le relais. Son fils, Michel Letort occupe les lieux aujourd'hui.

Élu à 45 ans en 1878

Cultivateur avisé, acheteur de biens, Pierre Georges semblait voué à accéder aux commandes communales. Là aussi, son beau-père Pierre Nicolas, conseiller municipal, a pu inspirer cette vocation politique.
Pourtant, c'est par hasard qui s'est trouvé propulsé maire d'Acigné. Il a déjà 45 ans quand il se lance. Aux municipales de janvier 1878, il est élu simple conseiller. Trois mois plus tard, le 3 mars, le maire Jules Chevalier de la Teillais meurt subitement à l'âge de 53 ans. Nouveau venu dans l'assemblée, Pierre Georges est alors nommé maire par le préfet d'Ille-et-Vilaine. Dans ces années-là, un mouvement de réaction politique avait supprimé l'élection du premier magistrat par le conseil. Jusqu'en 1888, la France dut subir cette pratique peu démocratique que Napoléon III avait imposé sous le Second Empire.

Dès le début de son mandat, Georges fait le grand ménage dans le bourg. La rue des Forgerons appelée alors « rue de Derrière » est un vrai cloaque. « Les morceaux de fumier y sont journellement déposés par les riverains » et empêchent de passer. Dégagez-moi cela et rendons à la rue sa viabilité, ordonne le maire à peine installé. Quinze ans plus tard il lui faudra prendre un nouvel arrêté pour interdire le dépôt d'immondices à moins de cent mètres des habitations.

En cette fin de siècle, la grande affaire, c'est la difficulté et même les dangers de la circulation – à l'époque hippomobile – dans la traversée du bourg. La voie dite de « grande communication n°5 » reliant Châteaugiron à Sens (via Noyal, Liffré, Saint-Aubin-d'Aubigné et Gahard)[5] connaît deux étranglements problématiques dans son franchissement d'Acigné.

La fin du vieux pont

D'abord le pont sur la Vilaine. Il est étroit, branlant, en très mauvais état, d'où la décision de construire un nouvel ouvrage quelques mètres en aval. Ce projet de pont neuf en pierre, mis en service en 1888, fut lancé dix ans plus tôt, dès 1878, quand le conseil, approuvant les plans, vota 3000 F « pour venir en aide au département », car c'est bien le conseil général qui est à la manœuvre.





Le Pont Neuf, puisque c'est le nom qu'on lui donna longtemps et qui est resté attaché à la rue qui y donne accès, est construit un peu en aval de l'ancien pont, dont on voit toujours la base des piles dans le lit de la Vilaine lors de basses eaux.

5 Ce chemin de grande communication n°5 est parfois appelé « de Sens à Soulvache », commune située à l'entrée de la Loire-Atlantique.

Sans doute pour éviter toute vague, la commune demande à cette instance « de se charger de l'expropriation des terrains à acquérir ». Car en plus du pont il faudra bien construire une belle voie d'accès qui sera appelée la rue du Pont-Neuf. Du temps de l'ancien pont, l'arrivée dans le bourg se faisait par un passage étroit, pentu et sinueux (la rue Saint-Julien). La restructuration du bas du bourg fut donc un gros chantier. L'acquisition des terrains au débouché du pont saigna les finances de la commune contrainte de voter une augmentation d'impôt.
Alors que le nouveau pont était encore en chantier, il fallut couper la route pendant quelques mois. Le vieil ouvrage était alors dans une telle ruine qu'à l'été 1887 les maires de Noyal et d'Acigné décidèrent d'en interdire la circulation. Décidant aussi que le moment venu ses matériaux de démolition « soient vendus au profit des deux communes ».

Dangereuse, la traversée du bourg

Deuxième étranglement : celui du passage de la route principale au droit de l'église. Entre le vieux sanctuaire promis lui aussi à démolition et la rue, s'interpose un pâté de maison en triangle dont la présence rend le passage vraiment très étroit puisqu'on dit que deux voitures ne pouvaient s'y croiser. Pour situer les choses, disons que l'on se trouve en face du café le « P'Tit Mousse ». Solution du maire Georges, acquérir toutes ces maisons et les démolir afin d'élargir la voie, tout en dégageant une place pour construire la future église. Là aussi, le dossier s'avère lourd et coûteux, mais au bout de quelques années la mairie arrivera à ses fins, non sans avoir réclamé des sous au préfet pour réaliser cet élargissement devenu très urgent.





Il faut imaginer alors la rangée supplémentaire de maisons qui s'intercalait au milieu de la rue Saint-Louis actuelle, entre l'église et les constructions en face (à gauche, photographie d'époque et, à droite, le cadastre de 1819 avec la configuration toujours d'actualité avant l'opération). L'emprise de ces bâtiments était identique à aujourd'hui et il ne restait qu'un étroit boyau pour passer. Nul doute que cette opération d'urbanisme assez drastique généra des levées de bouclier, auxquelles Pierre Georges résista.

Les finances de la commune se trouvant grevées par les nombreux chantiers de Pierre Georges, la population est parfois sollicitée pour mettre la main à la pâte. Par exemple pour l'élargissement de la rue, combler ses rigoles, l'empierrer et la flanquer de caniveaux, les conseillers municipaux vont se charger « à leur frais de charroyer la pierre » depuis la Bouëxière.

Dans ce même secteur du centre-bourg, discussions et chicanes vont entourer l'actuelle place des Halles. Quatre maisons l'entourent et ses voisins font usage de cet espace plus ou moins à leur guise. Son statut est ambigu, certains jugent qu'il est du domaine privé. C'est d'ailleurs ce que laisse entendre le plan cadastral de 1819. L'aubergiste Pierre Beaugendre qui va reconstruire son auberge veut empiéter sur ce terrain, un voisin s'y oppose. Après expertise, on s'oriente vers l'attribution à chacun des quatre voisins de sa quote-part de surface et Beaugendre obtient le feu vert du maire. Mais quelqu'un survient avec un vieux document féodal mentionnant qu'était établi à cet endroit les halles seigneuriales, ce que tout le monde avait perdu de vue. Le maire change alors radicalement de position : les anciennes halles sont par nature un espace public et elles doivent le rester. C'est ainsi que Pierre Georges a « sauvé » la placette qui autrement serait peut-être aujourd'hui encombrée de constructions.



La place actuelle des Halles, sauvée in extremis.

Le pont d'Ohin à agrandir

Pour les élus d'Acigné, améliorer les communications routières est un enjeu capital. Durant ces décennies 1880-1890, outre les deux « étranglements » du pont et de l'église, un troisième chantier s'ouvre du côté du pont d'Ohin où le passage du Chevré est devenu très dangereux. Le pont est bien trop étroit. On va l'améliorer en élargissant le tablier de deux mètres, et en exhaussant la chaussée afin d'éviter les inondations qui pendant plusieurs semaines par an rendent le passage périlleux. En ces années précédant 1900, les travaux consisteront aussi à rectifier le tracé de la route, tortueuse aux abords du pont.
L'activité routière de la mairie s'exerce aussi en campagne sur le réseau dit vicinal. Réfection des chemins desservant les Écures et la Gretais ou encore du chemin entre la Perlais et l'Épinais. du chemin de Bourgon et de Grébusson. Chaque année, la municipalité Georges répare 4,5 km de voirie rurale. Elle regrette de ne pas pouvoir faire plus car les moyens manquent, admet-t-elle lors du conseil de février 1893, en appelant le préfet à l'aide, ce qui est devenu une habitude à Acigné.

Nouvelle école, nouvelle mairie

Revenons au bourg. À la même époque, le souci municipal de modernité se traduit par la décision d'ériger deux bâtiments symboles de la République : la mairie, en 1882, et l'école, en 1892. En haut du bourg les deux édifices accolés sont dus au dessin de l'architecte rennais Charles Langlois[6]. Là aussi, il faut faire le ménage alentour afin de dégager le carrefour dont l'étroitesse ne facilite pas le passage. La route s'élargit, passant de 8 m à 10 m. Le vif intérêt d'Acigné pour l'école est de tradition. Une école privée d'obédience catholique existe depuis près de deux siècles, fortement aidée par la commune qui décrète notamment la gratuité pour les familles les plus démunies. 42 garçons et 58 filles vont en bénéficier en 1879, soit deux ans avant les lois Ferry.





A gauche, la « nouvelle » mairie et, à droite, l'école publique accolée.

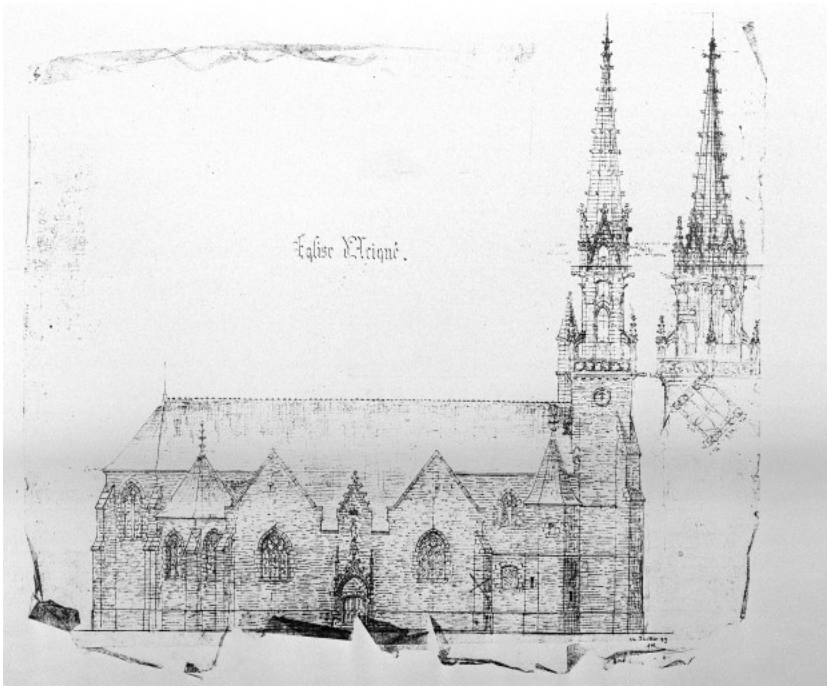
Église : le grand chantier de 1900

Maintenant pour clore la liste des réalisations impulsées par Pierre Georges, il faut parler de l'église qui sera inaugurée en 1904 après trois ans de travaux. L'idée en germait depuis vingt ans, issue de la Fabrique, cette institution qui gère les affaires de la paroisse. Deux grandes questions se posaient : fallait-il réparer la vieille église ou bien en reconstruire une neuve ? Après maints débats, l'affaire fut définitivement tranchée en 1899. Non, vraiment, ce serait « de l'argent mal placé » que de réparer la vieille bâtisse « usée, trop petite et irréparable ». La reconstruire coûtera moins cher. La seconde question est de savoir si l'église neuve se fera au même endroit, ou bien ailleurs, loin du centre, sur un terrain légué à la paroisse par M[elle] Louise de Kermarrec[7]. C'est non, on restera au même endroit, mais pour cela, il faut dégager les abords et donc quelques maisons appartenant au conseil de fabrique et d'autres achetées par la commune. Le chantier de l'église est onéreux, le devis établi par l'architecte Arthur Regnault s'élève à 163 000 francs. Son plan est âprement discuté au conseil municipal. On devra réduire le chœur et la sacristie pour diminuer la dépense. Plus tard, le conseil regrette que sur instruction ministérielle on l'oblige à abaisser le clocher qui ne pourrait plus alors contenir que deux cloches. Finalement, la municipalité obtient gain de cause, son clocher initial à quatre cloches est autorisé.

6 Charles Langlois (1811-1896) fut notamment l'architecte diocésain du diocèse de Rennes.

7 Louise de Kermarrec de Traurout (1811-1879), morte sans enfant, possédait des biens à Acigné dont ce grand champ qu'elle donna aux abords du bourg où se trouve aujourd'hui le cinéma, la médiathèque, etc., tout près de la rue qui porte aujourd'hui son nom. Au moment de sa mort, sa sœur Pauline de Kermarrec mariée à Adrien du Mauduit était la propriétaire du manoir de Monthélon. Louise est la descendante en ligne directe du fameux Louis-René Caradeuc de la Chalotais, procureur général du Parlement de Bretagne.

Qui va payer cette église ? La fabrique, mais ses fonds ne peuvent suffire. Elle lance donc une souscription auprès des habitants en espérant collecter 35 000 francs. Mais ce n'est pas assez, c'est au maire de jouer : il fait voter une augmentation des impôts locaux et contracte au nom de la commune un emprunt sur trente ans. Cela ne suffit pas. Selon son habitude, le conseil se fend d'une supplique « au gouvernement de la République française ». Que l'État lui vienne en aide « par la subvention la plus haute qu'il puisse accorder à une commune de cette importance ». Les élus demandent même une « subvention de faveur » en avançant un argument de poids : l'église d'Acigné accueille chaque dimanche de nombreux fidèles étrangers à la commune, à savoir les habitants des villages de la Touche, du Val-Froment et de la Patonais à Noyal-sur-Vilaine ; des villages du Haut-Sévigné, du Moulin de Sévigné et de Pont Briand à Cesson, et aussi de la Marquerais à Thorigné.



Plan en élévation de l'église d'Acigné, côté nord, d'Arthur Regnault.



La charpente de l'église provisoire des Clouères, démontée après usage, est devenu un hangar dans la ferme de Monthélon.

Une autre question est à résoudre ? La construction d'une église provisoire pour accueillir les fidèles le temps des travaux. Elle est décidée en 1900. Elle est édifiée du côté des Clouères, mais nous ne connaissons pas la localisation exacte de cet édifice que les gens d'Acigné appelleront « l'église des Genêts ». En effet, la couverture est faite de genêts tandis que les murs sont en pisé. Que le bois de charpente est offert par des particuliers. Et que tous les matériaux sont « charroyés » par les habitants pour faire baisser la facture.

Un nouveau cimetière

Dans le grand chantier de construction de l'église, il ne faudrait pas oublier le cimetière qui l'entourait. Devenu trop petit pour accueillir tous les morts de la commune, il doit déménager. Dès le début des années 1880 décision est prise d'installer un nouveau dans l'actuelle rue du Fort de la Motte (lui même supprimé il y a une vingtaine d'années). La décision ne semble pas faire de vagues. À l'époque de la construction de l'église, il ne restait plus que quelques monuments à déménager. Mais il fallut attendre 1930 pour que le lieu soit officiellement désaffecté. Le nouveau cimetière, objet toujours sensible pour les municipalités, est à ajouter aux nombreuses initiatives de Pierre Georges.



Le « nouveau » cimetière de Pierre Georges en 2001, alors qu'il était abandonnée au profit du cimetière actuel, avant que le terrain ne soit loti (photographie de Patricia Legrand).

L'hommage d'Alain de Tréverret

Aux municipales de 1900, le maire est réélu sans problème. Mais deux ans plus tard, il décide de démissionner de son poste. Fatigué, malade, un peu âgé (69 ans), il veut passer la main, tout en conservant son mandat de conseiller. À la séance du 20 avril 1902, surprise : sans tenir compte du vœu de l'intéressé, les conseillers le réélisent comme maire, par 8 voix contre 6 à Alain de Tréverret. Moment de flottement, nouveau tour de table, finalement l'adjoint de Tréverret (il n'y a qu'un seul adjoint à l'époque) est élu avec 11 voix sur 14. Aussitôt, il rend un vibrant hommage à son prédécesseur, en ces termes :
« Au moment où la santé de son honorable maire l'oblige à se démettre de ses fonctions, (le conseil) tient à lui exprimer toute sa reconnaissance pour la manière dont il a pendant 24 ans exercé les fonctions de maire de cette commune avec tant de zèle et de désintéressement. Il (le conseil) croit être l'interprète de la population d'Acigné en lui votant des remerciements unanimes et en lui manifestant toute sa gratitude pour les améliorations et les travaux qu'il a pu faire dans la commune. » Et de citer les chemins ruraux, le cimetière, la mairie, l'école de garçons, le pont d'Ohin, l'entrée du bourg, l'élargissement de la rue principale, la nouvelle église en construction.

Neuf ans plus tard, en 1911, au moment de la mort de Pierre Georges, resté conseiller municipal, le maire Alain de Tréverret rend à nouveau hommage à « l'excellent administrateur » qu'il fut. Il dresse un portrait moral du personnage. « Vous tous qui l'avez connu, vous avez su apprécier sa droiture et son affabilité. Combien de services n'a-t-il pas rendu grâce à sa bonne entente des affaires. Quant à moi, j'ai toujours trouvé en lui l'ami sûr et l'homme de bon conseil, mais surtout c'était un grand chrétien, un homme de devoir dont la charité était bien connue de tous ceux qui frappaient à sa porte. »

Âgé de 88 ans, Pierre Georges s’en est allé rejoindre le ciel qu’il avait tant prié. Au manoir de Monthélon il avait vécu dans l’ombre ajourée d’une chapelle édifiée en 1606 par la famille de Botherel alors propriétaire de cette maison noble. Plus tard, leurs successeurs, les Caradeuc, instituèrent et donc financèrent 104 messes dans cette chapelle de la Sainte Trinité, dédiée à Saint-Paul et Saint-André. Mais au fil des ans, ils laissèrent le bâtiment partir en déshérence au point que vers 1870 il n’était plus que ruine. Il revint alors à Pierre Georges, fermier de Monthélon, de donner le coup de grâce en rasant les vestiges de la chapelle.

Un homme pieux

Il dût lui en coûter car c’était un homme pieux qui avait son banc au premier rang dans l’église d’Acigné. Cette église qu’en tant qu’élu il avait grandement contribué à faire rebâtir au début du siècle. Non seulement sa municipalité avait cofinancé les travaux, mais lui-même s’était personnellement investi achetant un vitrail sur ses propres deniers.

Situé du côté gauche près du chœur, le vitrail offert par Pierre Georges représente « saint Martin évangélisant les campagnes rennaises », selon un dessin créé par Théophile Busnel.





Dans le clocher, se trouve aussi une cloche sur laquelle son nom est gravé en tant que donateur. Le vitrail lui aussi porte la mention « don de P. Georges, maire ».



Sur une des quatre cloches de l'église d'Acigné : « M. Georges, ancien maire ».

Son nom se trouve ainsi « gravé dans le marbre » de l'église à défaut d'être inscrit dans l'espace public. Car Acigné n'a jamais consenti à attribuer le moindre nom de rue à ses maires, contrairement aux communes voisines de Thorigné ou de Noyal. Oubli ? Indifférence ? Pudeur ? Une chose est sûre, l'habitude ne s'en est pas prise. Sinon, Pierre Georges, notre maire aménageur, aurait sans nul doute sa rue à Acigné.